

Les indicateurs de suivi

PILOTAGE

Action	Objectif	N°	LIBELLE	Source
Immobilier	Gestion optimisée	32	Qualification de la qualité du pilotage en matière de gestion immobilière : indice défini entre 0 et 3	Etablissement
Immobilier	Gestion optimisée	33	Taux d'occupation des locaux (PAP) SUPPRIME	Etablissement
Immobilier	Gestion optimisée	34	Situation de l'établissement au regard de la réglementation de sécurité nationale ; nombre d'avis défavorables émis par les commissions de sécurité	Etablissement
Immobilier	Gestion optimisée	35	Répartition de l'état du bâti : % de m ² SHON en état A, B, C, D et E	Etablissement

32 – Qualité du pilotage en matière de gestion immobilière

Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier
----------	--------------------------------------------------------------

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Indice de satisfaction défini entre 0 et 3
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Ensemble des dispositifs

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	<p>0 = l'établissement ne dispose d'aucun outil de gestion immobilière et fait preuve d'une connaissance insatisfaisante de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif (ex. difficulté à renseigner l'enquête surfaces pour l'ensemble de ses implantations) que qualitatif (difficulté à qualifier l'état du bâti de l'ensemble de ses bâtiments).</p> <p>1 = l'établissement dispose d'au moins un outil opérationnel de gestion immobilière (schéma directeur ou logiciel de gestion) et fait preuve d'une bonne connaissance de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif (ex. enquête surfaces correctement renseignée) que qualitatif (ex. état du bâti suffisamment précis et cohérent avec l'enquête surfaces).</p> <p>2 = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels de gestion immobilière (schéma directeur et logiciel de gestion) et fait preuve d'une bonne connaissance de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif que qualitatif.</p> <p>3 = l'établissement assure un pilotage cohérent et structuré de sa politique immobilière en articulant l'intervention de ses services avec l'utilisation de ses outils de gestion immobilière.</p>
Mode de renseignement	Cocher les cases correspondant à la situation de l'établissement

Tableaux de résultats comparés**Université Louis Pasteur – Strasbourg 1**

Indice de satisfaction	Qualité du pilotage de la politique immobilière	
	2002	2007
0		
1	X	
2		X
3		

Université Marc Bloch – Strasbourg 2

Indice de satisfaction	Qualité du pilotage de la politique immobilière	
	2002	2007
0		
1	X	
2		X
3		

Université Robert Schuman – Strasbourg 3

Indice de satisfaction	Qualité du pilotage de la politique immobilière	
	2002	2007
0		
1		
2	X	X
3		

IUFM

Indice de satisfaction	Qualité du pilotage de la politique immobilière	
	2002	2007
0		
1	X	
2		X
3		

Université de Strasbourg

Indice de satisfaction	Qualité du pilotage de la politique immobilière		
	2002	2007	Cible 2012
0			
1			
2			X
3			

Précisions et modalités d'interprétation

Cf. mode d'emploi volume 2 vague C

Commentaires éventuels de l'établissement**Commentaires de l'IUFM :**

Le 1^{er} janvier 2009, l'IUFM d'Alsace intégrera la nouvelle université de Strasbourg (fusion des 3 universités strasbourgeoises). L'IUFM, qui est actuellement un établissement public administratif autonome, deviendra une composante de cette université.

Le pilotage de la politique immobilière sera pris en charge par un service central de l'université.

34 – Situation de l'établissement au regard de la réglementation de sécurité incendie : nombre d'avis émis par les commissions de sécurité

Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier
----------	--------------------------------------------------------------

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre d'avis SHON
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Ensemble des surfaces SHON

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Nombre d'avis sans avis émis, d'avis en cours de validité défavorables ou favorables des commissions de sécurité SHON concernés par les différents avis
Mode de calcul	Voir le mode d'emploi de la vague C – 2008-2011

Université Louis Pasteur – Strasbourg 1

	2002	2006	2007
SHON correspondants aux nombres d'avis sans avis émis	3 848	11 811	11 811
Nombre d'avis sans avis émis	3	5	5
SHON correspondants aux nombres d'avis favorables	98 696	89 266	94 054
Nombre d'avis favorables émis	17	19	21
SHON correspondants aux nombres d'avis défavorables	219 404	231 766	230 372
Nombre d'avis défavorables émis	31	31	30

Université Marc Bloch – Strasbourg 2

	2002	2006	2007
SHON correspondants aux nombres d'avis sans avis émis	870	870	870
Nombre d'avis sans avis émis	1	1	1
SHON correspondants aux nombres d'avis favorables	776	18 437	25 276
Nombre d'avis favorables émis	1	3	4
SHON correspondants aux nombres d'avis défavorables	53 449	35 788	35 788
Nombre d'avis défavorables émis	5	3	3

Université Robert Schuman – Strasbourg 3

	Fin du contrat 2001-2004	2006	Fin de contrat 2005-2008
SHON correspondants aux nombres d'avis sans avis émis			
Nombre d'avis sans avis émis			
SHON correspondants aux nombres d'avis favorables	67 455		52 287
Nombre d'avis favorables émis	9		8
SHON correspondants aux nombres d'avis défavorables			15 168
Nombre d'avis défavorables émis			1

IUFM

	2002	2006	2007
SHON correspondants aux nombres d'avis sans avis émis			
Nombre d'avis sans avis émis			
SHON correspondants aux nombres d'avis favorables	45 550 m ²	49 334 m ²	49 334 m ²
Nombre d'avis favorables émis	5	5	5
SHON correspondants aux nombres d'avis défavorables			
Nombre d'avis défavorables émis			

Université de Strasbourg

	2002	2006	2007
SHON correspondants aux nombres d'avis sans avis émis			12 681
Nombre d'avis sans avis émis			6
SHON correspondants aux nombres d'avis favorables			220 951
Nombre d'avis favorables émis			38
SHON correspondants aux nombres d'avis défavorables			281 328
Nombre d'avis défavorables émis			34

Commentaires éventuels de l'établissement

Les dates d'observation étant différentes, l'agrégation pour l'université de Strasbourg n'a été réalisée que pour l'année 2007 correspondant à la fin du contrat 2005-2008.

35 – Répartition de l'état qualitatif du bâti : % de M² SHON en état A, B, C, D, E

Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier
----------	--------------------------------------------------------------

Description de l'indicateur

Unité de mesure	% de surfaces bâties en état A, B, C, D, E.
Date de la mesure	Mesure annuelle
Champ de la mesure	Ensemble des surfaces SHON des établissements

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Surfaces bâties en m ² SHON des locaux pour lesquels les établissements assurent les charges et obligations du propriétaire pour le compte de l'État et dont l'état qualitatif est défini comme état A, B, C, D, ou E.
Modes de calcul	<p>Pour chaque cellule : part des surfaces bâties dont l'état qualitatif est A, B, C, D, ou E</p> $\frac{\text{Surfaces de l'état considéré}}{100} \times \text{Surfaces bâties totales}$

Université de Strasbourg

	A	B	C	D	E
Début du contrat 2005-2008	25,8%	36,4%	28,5%	7,6%	1,7%
Fin du contrat 2005-2008	26,1%	24,3%	33,8%	6,1%	9,7%

Précisions et modalités d'interprétation

L'appréciation finale de l'état du bâti repose sur les données déclaratives des établissements à partir d'une grille d'analyse fournie.

Commentaires éventuels de l'établissement

Ce tableau est l'agrégation des données des 4 établissements. La répartition a été requalifiée au regard des contraintes réglementaires et énergétiques. L'augmentation du nombre de bâtiments E est le résultat d'une politique visant à la démolition de certains bâtiments dont la restructuration serait trop coûteuse.